



**HAL**  
open science

## Une mosaïque sociale propre à Paris

Yann Caenen, Claire Decondé, Danielle Jabot, Corinne Martinez, Samira Ouardi, Pierre Eloy, Lucas Jouny

► **To cite this version:**

Yann Caenen, Claire Decondé, Danielle Jabot, Corinne Martinez, Samira Ouardi, et al.. Une mosaïque sociale propre à Paris. 2017, pp.4. hal-04009142

**HAL Id: hal-04009142**

**<https://paris1.hal.science/hal-04009142>**

Submitted on 20 Jul 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Une mosaïque sociale propre à Paris

À Paris, les populations du sud-ouest sont plutôt aisées alors que celles du nord-est sont les plus défavorisées. Toutefois, une analyse plus fine à l'intérieur même des grands quartiers fait apparaître des profils socio-démographiques hétérogènes, qui témoignent d'une certaine mixité sociale. Celle-ci a été mesurée et repérée de manière très précise, mettant en évidence cinq profils de quartiers, dont la répartition spatiale fait apparaître une mosaïque sociale caractéristique de Paris. L'un de ces profils de quartiers ne se retrouve en effet que dans la capitale où cohabitent des populations aux revenus très contrastés.

Yann Caenen, Claire Decondé, Danièle Jabot, Corinne Martinez, Insee Île-de-France  
Samira Ouardi, Pierre Eloy, Lucas Jouny, direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé - Mairie de Paris

Le niveau de vie médian des Parisiens s'élève à 25 700 € par an et compte parmi les plus élevés de tous les départements métropolitains. Néanmoins, ce constat cache de fortes disparités : le niveau de vie au-dessus duquel se trouvent les 10 % des Parisiens les plus aisés est 6,7 fois plus élevé que celui au-dessous duquel figurent les 10 % les plus modestes. Ce rapport, dit interdécile, s'élève à 4,6 en Île-de-France et seulement à 3,5 en France métropolitaine. Paris est en effet un territoire très inégalitaire où les plus aisés côtoient les plus modestes (figure 1). L'intensité de la pauvreté (Définitions) y est la plus élevée (27,4 %), au niveau régional comme en France métropolitaine. À Paris, le niveau de vie médian de la population la plus pauvre est en effet inférieur d'un tiers au seuil de pauvreté. La capitale présente l'une des plus fortes concentrations à l'échelle de la région de populations dépendant à 50 % ou plus des prestations sociales.

### Des poches de pauvreté côtoient des îlots de population aisée

Ces disparités s'observent également dans la géographie de la capitale, où un fort clivage existe entre le nord-est,

populaire et plutôt défavorisé, et le sud-ouest et le centre, plutôt aisés. Toutefois, au sein même de ces territoires, les quartiers ne sont pas tous homogènes. Si des arrondissements comme le 18<sup>e</sup>, le 19<sup>e</sup> ou le 20<sup>e</sup> accueillent pour l'essentiel les populations les plus modestes de la capitale, ils comprennent également certains îlots où vivent des populations aisées. De même, d'autres arrondissements, comme le 13<sup>e</sup>, le 14<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup>, sont majoritairement habités par des populations de cadres, tout en comportant des enclaves de pauvreté. Ainsi, au-delà des disparités observables entre « grands territoires »,

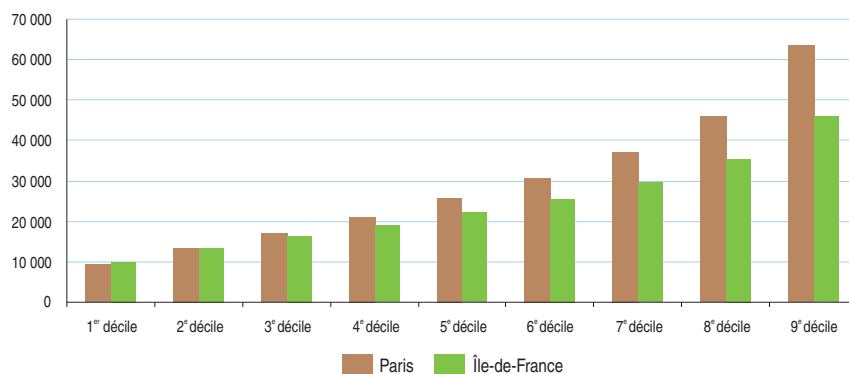
les inégalités se structurent également par « poches » au sein du territoire parisien.

Afin de construire un outil de lecture de cette cartographie complexe de la ville, une typologie sociale des territoires parisiens a été réalisée (Méthodologie). Elle permet également d'objectiver les représentations territoriales émanant des acteurs des politiques sociales locales, et fait apparaître cinq profils socio-démographiques parmi les quartiers de la capitale (figure 2).

La localisation des différentes catégories de population s'avère essentiellement

### 1 Les plus pauvres et les plus aisés habitent à Paris

Distribution du niveau de vie annuel par décile (en €)



Source : Insee, Filosofi 2012.



### Quatre autres profils de quartier : populations majoritairement vulnérables, aisées, cadres ou de classes moyennes

Un quartier sur dix est un « territoire vulnérable », accueillant en majorité des personnes socialement et économiquement défavorisées. Ce groupe réunit 212 000 habitants. Les personnes peu diplômées, les familles nombreuses et les familles monoparentales y sont surreprésentées. On y rencontre aussi une forte proportion d'ouvriers. La part des ménages bénéficiant de prestations sociales est deux fois plus élevée que la moyenne parisienne, tout comme celle des allocataires à bas revenus ou celle des bénéficiaires d'allocations logements. Dans ces territoires, les logements sociaux sont très présents et situés pour l'essentiel en bordure du périphérique : ils permettent d'héberger près de sept ménages sur dix, contre moins de deux sur dix dans la capitale. Le niveau de vie y est le plus faible de Paris et s'élève à

15 300 € par an. Inversement, le taux de pauvreté y est le plus fort pour atteindre 31 %, soit près du double de Paris.

À l'opposé, plus de 15 % des quartiers forment des « territoires aisés » et abritent 347 000 personnes. La proportion de propriétaires y est élevée. Ils comportent beaucoup de personnes âgées, de cadres et de chefs d'entreprise. En revanche, les familles monoparentales sont peu présentes. Le niveau de vie médian s'établit à 41 500 € et le taux de pauvreté à 9 %. Les allocataires de minima sociaux et les personnes à bas revenus sont peu représentés parmi la population de ces quartiers.

Ensuite, trois quartiers sur dix sont des « territoires accueillant des cadres dans le parc locatif privé ». Ce groupe est le plus fréquent à Paris et rassemble 672 000 habitants. Le niveau de vie y est légèrement supérieur à celui de la capitale avec 30 200 €. Il se singularise par une proportion importante de cadres et par une part significative de locataires du secteur privé.

Ces territoires se distinguent des « territoires de mixité sociale » par une moindre présence de personnes à bas revenus ou d'étudiants. On y trouve en outre une plus grande part de personnes de plus de 65 ans ou inactives qu'en moyenne dans la capitale.

Enfin, deux quartiers sur dix, les « territoires accueillant les classes moyennes », réunissent 467 000 personnes. Il s'agit de territoires où la part de cadres est inférieure de 10 points à celle de la capitale, et celle des employés ou ouvriers de 9 points supérieure. La part des familles avec enfant(s) y est plus importante, quelle qu'en soit la composition ; la proportion des propriétaires est moindre et, en regard, celle des locataires sociaux deux fois plus importante qu'en moyenne. Le niveau de vie de cette classe, 20 300 € par an, est un peu plus faible que celui de Paris. Le taux de pauvreté y est un peu supérieur : 21 % contre 16 % pour Paris. De cette analyse, l'opposition entre un centre-ouest très aisé et un nord-est plus défavorisé se trouve confirmée. Les quartiers qui composent les 1<sup>er</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements sont essentiellement des « territoires aisés ». À l'opposé, les « territoires vulnérables » se situent dans leur grande majorité dans les 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, principalement aux franges des communes limitrophes de la Seine-Saint-Denis, qui elle aussi est composée en grande partie de ces quartiers. Il existe en effet de fortes porosités territoriales entre Paris et les communes alentour même si la continuité urbaine peut être perturbée par les grands axes routiers et ferrés.

### Mosaïque sociale au sein des arrondissements

Les arrondissements parisiens présentent parfois une grande diversité de situations socio-économiques. Ainsi, les trois arrondissements qui accueillent le plus de quartiers « défavorisés » sont également composés de quartiers plus favorisés. Dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, le taux de pauvreté et l'intensité de la pauvreté sont très élevés. Le niveau de vie est le plus faible de la capitale et le taux de non-diplômés et de non-scolarisés est supérieur de 7 points à la moyenne de la capitale. Néanmoins, cet arrondissement comprend un quartier « très favorisé », quartier dit de la « Mouzaïa » situé à l'est du Parc des Buttes Chaumont et qui jouxte plusieurs quartiers « défavorisés » et un quartier « mixte ». Ce constat prévaut également dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, où le quartier recouvrant les rues au sud de Montmartre, plus favorisé, se distingue du cœur d'un arrondissement partagé entre quartiers « mixtes », « vulnérables » et « de classe moyenne ». Par conséquent, alors que le 18<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> arrondissements sont souvent considérés comme appartenant à la même catégorie de

### 3 Cinq profils socio-démographiques parisiens

En %

|  | Territoires de mixité sociale | Territoires vulnérables | Territoires aisés | Territoires accueillant des cadres dans le parc locatif privé | Territoires accueillant les classes moyennes | Paris     |
|--|-------------------------------|-------------------------|-------------------|---|--|-----------|
| Population   | 542 000                       | 212 000                 | 347 000           | 672 000   | 467 000                                      | 2 240 000 |
| <b>Démographie</b>   |                               |                         |                   |   |  |           |
| Part des 75 ans ou plus  | 5,6                           | 5,9                     | 10,7              | 8,8   | 6,1  | 7,5       |
| Part des immigrés  | 19,8                          | 29,6                    | 19,6              | 16,1  | 23,5   | 20,3      |
| Part des moins de 24 ans                                       | 24,9                          | 34,4                    | 29,1              | 26,4  | 29,9   | 27,9      |
| <b>Ménages et familles</b>                                     |                               |                         |                   |   |  |           |
| Part des familles nombreuses                                   | 6,5                           | 18,6                    | 10,9              | 7,2   | 12,2   | 9,8       |
| Part des familles monoparentales                               | 16,2                          | 31,7                    | 12,7              | 15,5  | 23,6   | 18,5      |
| Part des couples sans enfant                                   | 47,3                          | 25,0                    | 45,4              | 47,1  | 35,7   | 42,3      |
| Part des familles avec enfant(s)                               | 52,7                          | 75,0                    | 54,6              | 52,9  | 64,3   | 57,7      |
| Part des personnes seules                                      | 55,9                          | 37,8                    | 49,0              | 52,6  | 47,5   | 50,8      |
| <b>Logements</b>   |                               |                         |                   |   |  |           |
| Part de logements suroccupés                                   | 10,6                          | 21,4                    | 8,3               | 9,5   | 15,2   | 11,6      |
| Part de logements du locatif privé                             | 42,5                          | 13,3                    | 35,8              | 39,1  | 29,3   | 35,7      |
| Part des logements HLM   | 6,1                           | 69,7                    | 2,1               | 11,2  | 35,6   | 17,6      |
| Part des propriétaires   | 36,1                          | 11,3                    | 43,5              | 35,9  | 25,0   | 33,1      |
| <b>Activité</b>  |                               |                         |                   |   |  |           |
| Part de cadres   | 46,3                          | 17,1                    | 51,3              | 50,5  | 33,0   | 43,1      |
| Part d'employés ou ouvriers                                    | 23,9                          | 53,9                    | 20,7              | 21,2  | 36,1   | 27,7      |
| Taux d'activité  | 61,8                          | 47,8                    | 46,9              | 54,8  | 53,6   | 54,4      |
| Part des chômeurs  | 11,5                          | 19,2                    | 9,5               | 9,5   | 14,1   | 11,8      |
| Part d'actifs non salariés                                     | 12,5                          | 5,8                     | 19,8              | 11,4  | 8,2  | 11,7      |
| <b>Pauvreté et précarité</b>                                   |                               |                         |                   |   |  |           |
| Part des allocataires logement APL                             | 8,7                           | 46,9                    | 3,3               | 11,8  | 27,7   | 18,1      |
| Part des allocataires dépendant à plus de 75 % des allocations | 21,9                          | 23,5                    | 12,3              | 15,3  | 20,5   | 18,9      |
| Part des bas revenus   | 37,9                          | 45,3                    | 21,9              | 27,6  | 38,7   | 34,4      |
| <b>Études</b>  |                               |                         |                   |   |  |           |
| Part des non-diplômés  | 8,5                           | 24,9                    | 7,6               | 6,6   | 14,4   | 10,5      |
| Part des bacheliers et diplômés du supérieur                   | 66,9                          | 39,3                    | 64,5              | 66,5  | 54,6   | 61,4      |
| <b>Revenus</b>   |                               |                         |                   |   |  |           |
| Niveau de vie par UC et par an (en €)                          | 26 100                        | 15 300                  | 41 500            | 30 200  | 20 300                                       | 25 700    |
| Rapport interdécile  | 6,1                           | 4,1                     | 9,0               | 5,6   | 5,1  | 6,7       |
| Taux de pauvreté à 60 %  | 15,9                          | 31,4                    | 8,9               | 10,4  | 21,2   | 16,0      |

Sources : Insee, recensement de la population, Filosofi et Caisses d'allocations familiales, 2012.

territoires, ils présentent des différences non négligeables en matière de composition sociale. Contrairement au 19<sup>e</sup>, le 18<sup>e</sup> apparaît comme un arrondissement accueillant des populations économiquement et socialement plus diverses : l'arrondissement est dans son centre et son sud majoritairement composé de quartiers présentant une « mixité sociale ».

Si le 20<sup>e</sup> et le 13<sup>e</sup> arrondissements présentent des différences sur le plan social (la part des jeunes cadres est plus importante dans le 13<sup>e</sup>), ils ont en point commun une grande diversité de populations : en effet, tous les profils de quartiers y sont présents sauf les « territoires aisés ». Les populations de cadres et de classes moyennes sont désormais ancrées dans le 20<sup>e</sup> arrondissement et des territoires « mixtes » apparaissent autour du Père Lachaise et vers la Place Gambetta.

Dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, la bordure du périphérique est habitée par des ménages vulnérables, notamment dans les zones d'anciennes habitations à bon marché (HBM) à la frontière avec Montrouge, ainsi que par des ménages appartenant à la classe moyenne parisienne. En revanche, le centre de l'arrondissement est beaucoup plus aisé (quartiers Mouton-Duvernoy et Vavin), alors que l'ouest est particulièrement composite puisque des quartiers « vulnérables » jouxtent des quartiers de « classe moyenne » ou « mixtes ».

### De 2007 à 2012, des transformations sociales locales liées aux logements

Entre 2007 et 2012, les territoires changent peu de profil. En particulier, le centre-ouest de Paris présente une grande stabilité socio-économique. En cinq ans, aucune transition d'un profil à l'autre n'est observée pour les différents quartiers. Néanmoins, certains quartiers se modifient, le déterminant principal de ces transformations étant la nature du parc de logements. Si le centre-ouest ne se transforme pas, c'est qu'il est composé en grande partie de logements qui appartiennent à leurs occupants. En outre, ces territoires ont fait l'objet de peu de constructions de logements sociaux pour des raisons qui tiennent à la fois à la nature du foncier et aux stratégies de développement local.

## Méthodologie

La classification socio-économique des territoires parisiens a été réalisée à partir d'une analyse en composante principale (ACP) selon cinq principales dimensions : démographie, ménages et familles, logement, activité, pauvreté et précarité. Les indicateurs retenus sont les suivants :

- démographie : la part des 75 ans ou plus, des moins de 24 ans, des immigrés, le taux d'évolution de la population ;
- ménages et familles : la part des familles nombreuses, des familles monoparentales, des couples sans enfant, des personnes seules ;
- activité : la part d'actifs cadres ou professions supérieures, d'actifs artisans, commerçants ou chefs d'entreprises, d'actifs non salariés, des chômeurs, des étudiants ;
- pauvreté et précarité : part des allocataires percevant une aide au logement (APL), des allocataires dépendant à plus de 75 % des allocations, d'actifs ayant un emploi précaire, des ménages à bas revenus ;
- logement : part de logements vacants, de logements suroccupés, de logements sans salle de bain, de logements du locatif privé.

Cette ACP a permis de repérer les variables qui différencient fortement les territoires. Ensuite, une classification hiérarchique sur les axes retenus à partir de l'ACP a permis de regrouper les territoires en cinq classes homogènes correspondant à autant de profils-types.

## Définitions

**Niveau de vie** : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le nombre d'unités de consommation est calculé selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.

Les **déciles** de niveau de vie sont les valeurs-seuils qui, lorsque l'on ordonne la population par niveau de vie croissant, la partitionnent en dix sous-populations de taille égale. La médiane constitue donc le cinquième décile. Les 10 % les plus pauvres sont sous le 1<sup>er</sup> décile, les 10 % les plus riches au-dessus du 9<sup>e</sup> décile.

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, égal par convention à 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine.

L'**intensité de la pauvreté** est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population « pauvre » est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population « pauvre » et le seuil de pauvreté.

Les quartiers correspondent au découpage en IRIS. L'**IRIS** constitue la brique de base en matière de diffusion de données infracommunales et a une taille minimum d'environ 2 000 habitants.

Corrélativement, les quartiers situés dans des arrondissements ayant mis en place des programmes de construction de logements, notamment de logements sociaux, voient leurs populations se transformer. Ainsi, à la pointe nord du 17<sup>e</sup> arrondissement, vers Batignolles, dans le sud-ouest du 15<sup>e</sup> et à l'est du 13<sup>e</sup>, l'arrivée de populations plus modestes modifie le profil socio-économique des quartiers. Quelques quartiers opèrent une transition en sens inverse avec l'installation ces dernières

années de populations plus favorisées. C'est le cas, par exemple, du 20<sup>e</sup> arrondissement où plusieurs quartiers au nord du Père Lachaise passent de « territoires vulnérables » à « territoires de classe moyenne ». Les transformations sociales de certains quartiers (gentrification, paupérisation), déjà perceptibles à travers les enquêtes qualitatives de terrain et les analyses des acteurs des politiques sociales locales, tendent ainsi à se confirmer. ■

Insee Île-de-France  
1 rue Stephenson  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

**Directrice de la publication :**  
Marie-Christine Parent  
**Rédactrice en chef :**  
Christèle Rannou-Heim

**Crédits photos :**  
Phovoir et Denis Sutton/RATP  
ISSN 2416-8149  
© Insee 2017

## Pour en savoir plus

- Drieux S., Martinez C., Roger S., Trigano L., Virost P., « Un nouveau regard sur la métropole parisienne à travers la qualité de vie », *Insee Analyses Île-de-France* n° 21, juillet 2015.
- « Les évolutions sociales à Paris et dans les trois départements de la petite couronne », Apur, Rapport, décembre 2012.

